

Les groupes du Conseil municipal ont tous la possibilité de s'exprimer ici sur les thèmes de leur choix. Toutefois, les propos insultants ou diffamatoires n'ont pas leur place dans cette rubrique.

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ

Chaque année, septembre marque la rentrée de nos enfants. La Ville de Romainville met en œuvre, tout au long de l'année, l'ensemble de ses moyens pour assurer leur éducation.

Cela passe par de nombreux travaux pour créer de nouvelles classes ou de nouveaux bâtiments. Après les nouvelles écoles Gabriel Péri et Paul Vaillant-Couturier en 2012 et avant l'extension de l'école Marcel Cachin en 2016 et la création d'un groupe scolaire à Gagarine à partir de 2018, nous inaugurons cette année un nouveau bâtiment dans l'école maternelle Jean Charcot pour améliorer les conditions d'accueil et le confort des élèves. L'été a également été propice à de nombreux travaux de rénovation et d'embellissement dans nos établissements scolaires.

Cela passe aussi par la mise en œuvre de notre Projet éducatif de territoire, adopté cette année, par la qualité de nos activités périscolaires et du temps méridien. Des activités variées, ludiques et enrichissantes proposées par des intervenants qualifiés pour contribuer à l'épanouissement de nos élèves et au développement de leur curiosité intellectuelle.

Contrairement à la droite départementale qui prive les familles des 18 000 futurs collégiens de 6^e du chèque de rentrée de 200€, notre majorité de gauche continuera ses efforts pour favoriser l'éducation de nos enfants afin de lutter efficacement contre le décrochage et les inégalités scolaires.

Jacques Champion, président du groupe des élus du Mouvement de la Gauche Citoyenne
<http://mouvementgauche.citoyenne93.wordpress.com/>

CORNICHE DES FORTS : LA 12^{ÈME} ÎLE DE LOISIRS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EST LANCÉE !

Ce grand projet métropolitain que représente la 12^{ème} île de loisirs de la région Île-de-France est structurant pour la ville de Romainville qui accueillera la majorité du site sur son territoire. Depuis mars dernier, l'île de loisirs est entrée en phase opérationnelle. Les travaux préparatoires ont débuté et se poursuivront à l'automne, avec la perspective d'une ouverture de 10 hectares supplémentaires à l'horizon 2018. Ce projet, très attendu par les habitants, a fait l'objet d'une approche environnementale volontariste. Ainsi, les élus, à l'écoute des associations environnementales et des riverains, ont été attentifs sur toutes les étapes du projet afin que le bois soit respecté, que les activités proposées soient adaptées au respect de la biodiversité, et que la phase travaux soit la plus maîtrisée possible.

Pour aménager ce vaste espace naturel de 62 hectares, au-delà des financements, il aura fallu persévérance et vigilance afin de construire un projet respectueux des habitants, du territoire, de l'histoire de ce lieu et des villes concernées ! Après les nécessaires acquisitions foncières et la déclaration d'utilité publique prononcée, il faut désormais relever un immense défi technique afin de sécuriser les anciennes carrières de gypse. A l'issue, les Romainvillois et les Romainvilloises pourront ainsi profiter de cet espace unique, espace naturel et de détente, en ville !

Élus PS
psromainville@gmail.com
<http://romainville.parti-socialiste.fr>

ROMAINVILLE S'ENGAGE À ENERCOOP

Sur proposition du groupe des élus écologistes, la Ville de Romainville est devenue sociétaire d'Enercoop : cette décision traduit ainsi un peu plus en actes notre volonté de nous inscrire pleinement dans une politique de transition énergétique. Face au réchauffement climatique, constatant l'épuisement des énergies fossiles et devant la pollution de leur exploitation, choisir un nouveau fournisseur d'électricité verte pour certains de ses nouveaux bâtiments publics est un acte de résistance, plus encore un choix de société ! En effet Enercoop se fournit essentiellement auprès de producteurs d'énergie renouvelable : solaire, éolien, hydraulique et biomasse. Mais au-delà de proposer une alternative au tout nucléaire lancé dans les années 1970 avec pour conséquence une surproduction de l'électricité, cette coopérative promeut maîtrise de la consommation et décentralisation de la production d'énergie. Manière de mettre en adéquation moyens de production et réels besoins de consommation. Qui plus est, Enercoop dont le mode de gouvernance privilégie démocratie et transparence réinvestit tous ses bénéfices au profit des énergies renouvelables. Enercoop a aujourd'hui dépassé les 22 000 consommateurs et les 15 000 sociétaires.

A quelques mois de la conférence de l'ONU sur le climat (COP 21) qui se tiendra à Paris et en Seine-Saint-Denis, voilà une décision qui place « le consommateur citoyen romainvillois » au cœur d'un fonctionnement écologique et solidaire.

Pour le groupe EELV,
Stéphane Weisberg,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Raymond Cukier.

DES DISPARITÉS SOCIALES IMPORTANTES

« À âge et à sexe égal, l'existence et l'importance des problèmes de santé sont d'abord liées à la position sociale et au niveau d'études... les mêmes populations, les moins favorisées (faible revenu, peu diplômées) cumulent les expositions aux différents facteurs de risque pour la santé, que ce soit dans l'environnement professionnel (exposition au travail physiquement pénible, au travail de nuit, aux produits toxiques, etc.) ou dans l'environnement familial (bruit, mauvaise qualité de l'air ou de l'eau, etc.). Ce sont elles aussi qui ont le plus souvent les comportements défavorables à la santé (notamment en matière de nutrition, d'activité physique, de prévention, etc.)... Les inégalités s'inscrivent avant même la naissance, au cours de la grossesse, entraînant un taux de prématurité et de petit poids de naissance plus important chez les femmes membres des foyers dont les revenus sont les plus faibles. Elles continuent à être observées à tous les âges de la vie. »

Ces courts extraits du rapport 2015 sur *L'État de la santé de la population en France* tendent à montrer que les disparités sociales persistent et restent la première cause d'inégalités en terme de santé.

Pour le Forum de Romainville,
Viviane Van De Poele
forumderomainville@laposte.net

70 ANS DE MÉMOIRE ACTIVE !

On dit souvent que l'histoire ne se répète pas, mais il faut avouer que l'opposition de Romainville, notamment celles et ceux qui ont dirigé la Ville, a une constance : tenter de la faire bégayer en étant contre tout ce que propose Madame le Maire. Ainsi, il y a 10 ans ils étaient contre l'Anru Cachin, aujourd'hui, sous divers prétextes, ils sont contre l'Anru Gagarine !

En parlant d'histoire, l'anniversaire de la Libération de Romainville, le 19 août 1944, sera le 71^{ème}.

Et je rappelle que c'est surtout avec l'engagement du groupe Romain, et de nombreux adhérents gaullistes que la mairie sera libérée dès le 18 août au soir.

Ce groupe était sous la responsabilité du colonel Serge Bourgoin dit « l'Hermite » responsable du secteur est des FFI, et basé à Vincennes.

Ce sont les hommes de ce groupe qui entreront les premiers à la mairie, pour l'occuper et pour rejoindre François Le Roy, chef de bureau, résistant.

Ils installeront le comité de Libération dès le 18 août au soir, bien avant Paris, et c'est Alphonse Teyssier qui sera élu président du Comité local de Libération (CCL) et François Le Roy le secrétaire. Pour ensuite remettre les clefs de la mairie le 25 août à Pierre Kerautret, maire évincé par Pétain.

Alphonse Teissier deviendra 3^{ème} maire-adjoint et s'occupera de l'approvisionnement de la ville.

Marcel Trasi
Président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville

GAGARINE : RESPECTER LA DÉMOCRATIE ET LA LOI !

Des habitants de la Cité Gagarine, et des élus Front de gauche, ont déposé plainte pour faire annuler une délibération du conseil municipal concernant la réhabilitation du quartier. Que les choses soient bien claires : nous soutenons la nécessité d'une réfection du quartier, mais nous préconisons le respect scrupuleux des procédures démocratiques, telles qu'elles sont codifiées dans la nouvelle loi de janvier 2014. Avant cette loi, la mairie avait procédé comme d'habitude : décider à la place des gens et les informer ensuite ! Le 1^{er} juillet 2013, les habitants surpris découvraient un projet sur lequel la mairie travaillait depuis deux ans. Avec destruction des immeubles et 1500 logements en plus en co-propriété, soit un doublement de l'existant et une sur-densification. Après de vives discussions, la mairie semble réviser à la baisse ces chiffres, mais toujours de manière autoritaire. Or, la loi de 2014 exige une « co-construction » des projets avec les habitants, à toutes les étapes, et avec la mise en place de Conseils citoyens avec la parité femmes-hommes. Les Conseils doivent faire partie des organes de « pilotage » du projet. Les élus ont réclamé la mise en place des Conseils avant toute nouvelle décision, ce que Mme le maire a refusé : elle seule sans doute sait ce qui est bon pour le peuple. C'est pourquoi une plainte a été déposée. Mais le plus important reste la mobilisation des citoyens de Gagarine pour construire des contre-propositions. La démocratie, c'est faire confiance. Notre soutien leur est assuré.

Les élus Front de Gauche
S. Dauvergne
JC. Mamet - B. Morane
L. Pagnier - C. Buzon
elus.fdg.romainville@gmail.com

UNE VILLE SUR PAPIER GLACÉ

Dans le numéro double de cet été, nous dénonçons dans notre tribune le vandalisme immobilier, cause de la multitude de création d'associations de riverains ces derniers mois. Comble d'ironie, la Municipalité titrait en couverture sur un développement urbain, soit disant « maîtrisé » !

La particularité d'un journal communal est d'être un magazine de la ville et un magazine sur la ville. C'est un genre rédactionnel hybride, en tension entre l'information locale et le soutien à une équipe municipale - une tentative de séduction politique.

En cette rentrée, nous vous faisons une proposition : notre tribune dans le magazine de Romainville, plus que la notre, sera la vôtre !

Vous êtes acteur de la cité, vous ne serez plus seulement lecteur mais acteur de ce journal.

Réagissez aux articles parus dans le numéro précédent, parlez nous des sujets qui vous inquiètent, qui vous enthousiasment ! Informez-nous, partagez vos points de vue, nous en seront le relais.

Notre proposition est de faire cette page, non le bulletin d'un groupe politique mais celui de la cité, de notre ville - le témoin de notre réalité urbaine.

Alors, écrivez-nous.

Bonne rentrée à tous !

Les Républicains-UDI-MoDem
F. Favier-Wagenaar
Y. Azoulay
S. Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
 26 rue de Paris - 93100 Montreuil
 Tél. : 01 42 87 77 37

Ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés : 01 48 32 15 15

Samu : 15
Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 : 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville : 01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Clinique Floréal 24h/24 : 01 48 97 73 00

Clinique des Lilas : 01 43 62 22 22

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Romainville 2000

Services techniques : 01 49 20 93 59
 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme : 01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Romainville Habitat : 01 49 15 58 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil général : 01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
 Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h à 19h. Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Ecrivain public avec ou sans RDV
 Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
 Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
 Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise
 Un agent de sensibilisation à la création d'entreprise reçoit sur rendez-vous, un jeudi sur deux à Romainville 2000 (2/8, rue de la Fraternité). Renseignements au 01 49 20 93 60.